le 20 janvier 2021

Objet :

réponse à votre proposition pour le colloque *Des cités-jardins pour le XXIème siècle*

Bonjour

Vous nous avez fait une proposition pour le colloque *Des cités-jardins pour le XXIème siècle* des 3 et 4 juin 2020, intitulées :

**La cité jardin est-elle soluble dans la ville d’aujourd’hui ? Le cas briochin**

Nous vous remercions à nouveau pour cette réponse, et nous avons le plaisir de vous informer que celle-ci pourra prendre place dans la demi-journée consacrée à *La valorisation des cités-jardins*. Elle nous semble en effet entrer en résonnance directe avec d’autres interventions portant elles aussi sur des cas très concrets. Nous vous en préciserons les modalités et les autres intervenants bientôt.

Le cas Briochin vous permet d’évoquer les projets de mise en valeur actuels qui font se rencontrer centre social et écoles, architectes ou artistes mais tous dépassent le micro-quartier de la cité-jardin. Pourriez-vous préciser les caractéristiques paysagères de la cité-jardin ? Quels outils pourraient être utilisés pour permettre la survie de la cité en milieu ouvert alors même que des maisons ont été vendues et que le classement au titre du patrimoine XX° siècle n’a pas eu lieu.

Compte-tenu de la crise sanitaire internationale / pandémie mondiale, il a été décidé du report du colloque **en juin 2022** afin de permettre sa tenue en présentiel. Dans ce contexte, nous envisageons de préparer les actes en amont du colloque. Dans le cas où cette hypothèse se confirme, nous reviendrons vers vous avec plus de détails.

Nous vous remercions d’indiquer dores et déjà vos contraintes prévisibles ou éventuelles nouvelles dispositions, en vous rapprochant de Milena Crespo, l’animatrice-coordinatrice de l’association, aux coordonnées suivants : [milena.crespo@citesjardins-idf.fr](mailto:milena.crespo@citesjardins-idf.fr) / +33 6 71 12 38 09.

Très cordialement

Le comité scientifique du colloque *Des cités-jardins pour le XXIème siècle*